



« Concours photos »

Les 7 Merveilles de Roquevaire

Article 1

Dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine, la Ville de Roquevaire organise un concours photos **le samedi 21 septembre 2024 de 10h à 15h dans la salle de l'Univers du Cigalon.**

Ce concours ouvert exclusivement aux photos sur le thème des 7 Merveilles, (liste des 7 Merveilles sur la fiche de participation).

Les photos devront être tirées sur papier glacé, en format A3 maximum.

Le format numérique devra également être envoyé par mail à l'adresse asap@ville-roquevaire.fr

Article 2

Les 3 premières photos qui auront séduit le jury seront insérées dans l'agenda municipal 2025.

Toutes les photos seront visibles sur le site de la Ville.

La Municipalité se réserve le droit d'utiliser les photos qui auront participé au concours.

Article 3

Le dossier de candidature doit être remis **avant le 31 août 2024** au service ASAP de la Mairie de Roquevaire.

7 photos maximum seront acceptées par participant.

Article 4

Les artistes devront apporter leurs photos en Mairie au service ASAP du 02 au 11 septembre de 8h à 12h et envoyées ou remises en numérique (format image et non pdf) au service ASAP : ASAP@ville-roquevaire.fr

Elles seront restituées en Mairie au service ASAP dès le lundi 23 septembre de 8h à 12h.

Article 5

Les gagnants seront annoncés lors de l'apéritif de l'inauguration des 7 Merveilles de Roquevaire, le samedi 21 septembre 2024.

Yves MESNARD
Maire de Roquevaire
Conseiller métropolitain

Christian OLLIVIER
Adjoint au Maire
Délégué au Patrimoine

Elu empêché.
Hélène Spinelli
Maire Adjointe



« Concours photos »

Les 7 Merveilles de Roquevaire

FICHE DE PARTICIPATION

Nom - Prénom	
Adresse	
Tél	
Courriel	
Nombre de photos proposées	
Thème des 7 Merveilles de Roquevaire	

J'atteste avoir pris connaissance du règlement ci-joint et y adhère sans réserve.

Le / / 2024

Signature

Liste des 7 Merveilles de Roquevaire

- Le Centre historique médiéval de Roquevaire
- L'Huveaune
- L'Orgue Pierre Cochereau et l'Eglise Saint-Vincent
- Garlaban, sentiers et vallons
- Village de Lascours
- La Maison de celle qui peint
- Bassan, saucette et le lavoir de Riou